

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Arrêté du 27 janvier 2022 fixant au titre de l'année 2022 le nombre de postes offerts au concours externe spécial pour le recrutement de bibliothécaires

NOR : ESRH2201901A

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en date du 27 janvier 2022, le nombre de postes offerts, au titre de l'année 2022, au concours externe spécial pour le recrutement de bibliothécaires, réservé aux titulaires d'un doctorat, est fixé à 1.